



Conseil municipal de Le Miroir

Compte-rendu de la réunion du 30 mars 2018

Jean-Paul RAVASSARD	Présent	Jean-Claude HUMBERT	Présent	Muriel BUISSON	Présente
Stéphanie GONNOD	Présente	Edithe BOULLY	Présente	Romain RODOT	Présent
Jean-Paul MOISSONNIER	Présent	Frédéric ROUSSEL	Excusé	Lydie TURCHET	Présente
Pierre HANSEL-CLEMARON	Présent	Brigitte RAFFIN	Excusée	David JAILLET	Présent
Thierry BOUDIER	Présent	Mikaël BOUDET	Présent		

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 23 février 2018.

Brigitte RAFFIN a donné pouvoir à Jean-Paul RAVASSARD
Frédéric ROUSSEL a donné pouvoir à Jean-Paul MOISSONNIER

1 – Avancement des travaux :

- La Boutique :
La réception des travaux a été effectuée le 02 mars.
- Lotissement :
La prévision de début de travaux est fixée au 14 mai pour une période de 4 semaines.
- Réfection de la passerelle sur la Gizia :
Travaux terminés.

2 – Budgets

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité les trois budgets communaux

- ***budget principal***
- ***multiple***
- ***lotissement***

3 – Taux des taxes locales

Les taux actuels de nos taxes sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 14,58 %
- Taxe sur le foncier bâti : 17,67 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 38,79 %

Le conseil municipal, décide de ne pas augmenter les taxes cette année.

4 – Devis

Le conseil municipal accepte les devis suivants :

- SOCOTEC pour les vérifications techniques des bâtiments communaux
- ELABOR pour la gestion informatique du cimetière
- EDI pour le diagnostic de performance énergétique des logements
- ONF pour les travaux sylvicoles sur la coupe affouagère du Villard

5– Mise en conformité des documents d’urbanisme avec le SCOT

Le conseil avait délibéré le 26 janvier 2018 pour valider la révision générale de notre PLU.

Le calendrier prévisionnel prévoit une attribution du marché au 31 juillet et un démarrage des études en septembre.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide

- ***d’adhérer au groupement de commande***
- ***d’autoriser le maire à signer tous les actes relatifs à la procédure de passation des marchés.***

6 – Protection sociale de prévoyance.

Le conseil décide de participer financièrement à la protection sociale des salariés de la commune.

7 – Informations diverses

a) Le logement :

Le logement T3 100m² situé au dessus de la mairie, sera disponible à la location à compter du 1 mai 2018.

b) Journée citoyenne : 14 avril 2018

c) Accueil d’une stagiaire

Une stagiaire en bac pro GA sera accueillie au secrétariat du 09 avril au 13 avril 2018 et du 14 mai au 1^{er} juin 2018.

d) Présentation du pôle Justice:

En cas de conflit de voisinage, la saisine d’un conciliateur est obligatoire avant de voir le tribunal.

8 – Agenda

- Date des prochaines réunions : 04 mai à 20h30 et 1^{er} juin